

DEMANDE DE DEROGATION

POUR

☑ LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT

☑ LA DESTRUCTION

☑ LA PERTURBATION INTENTIONNELLE

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom:

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour

D OHELS CONTLES SPECIMENS CONCEDNES DAD L'OPEDATION

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Monsieur Claude Olive

Adresse : Syndicat des mobilités Pays Basque Adour

15, avenue Foch – CS88 507 64 185 Bayonne Cedex

Nature des activités : Mise en œuvre et développement des mobilités à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Pays

Basque et de la commune de Tarnos

Qualification: -

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Crapaud épineux (<i>Bufo</i> spinosus)	Amphibiens : Aucune espèce n'a été observée. Une zone humide	Concernant les amphibiens, les travaux n'impactent pas la zone humide, qui est située en dehors de l'aire d'étude et qui sera balisée pour éviter tout impact. Le
B2 Alyte accoucheur (Alytes obstetricans)	constitue un habitat de reproduction potentiel en dehors de l'emprise du	risque de destruction est donc réduit et ne concerne que les individus en déplacement (migration).
B3 Lézard des murailles (Podarcis muralis)	projet pour les deux espèces citées.	Concernant le Lézard des murailles, les travaux engendreront une destruction temporaire de certains de ses habitats. Néanmoins, l'espèce dispose
B4 Bergeronnette grise (<i>Motacilla alba</i>)	Reptiles : 7 observations de lézards des murailles.	d'importantes zones de report, connectées à la zone de travaux. De plus, elle est sensible aux vibrations : la zone de chantier ne sera donc pas attractive pour cette
B5 Chardonneret élégant (<i>Carduelis</i> carduelis)	Avifaune : observations ponctuelles d'espèces le	espèce, ce qui limite le risque de destruction. Le risque de destruction d'individus reste néanmoins possible lors de déplacement d'individus, en phase de chantier.
B6 Cisticole des joncs (Cisticola juncidis)	long du linéaire routier.	Professional Park of the second
B7 Corneille noire (Corvus corone)	(constitution)	Pour les oiseaux, l'abattage d'arbres lors des travaux peuvent impacter la nidification des espèces potentiellement nicheuses.
B8 Fauvette à tête noire (<i>Sylvia</i> atricapilla)	See all models and a see all and a see all and a see all and a see all a see	Pour les mammifères, un risque faible de destruction accidentelle d'individu est possible en phase de travaux
B9 Geai des chênes (<i>Garrulus</i> glandarius)	STALL WEST, J	ainsi qu'un risque de dérangement.
B10 Goéland argenté (Larus argentatus)	State of the state	El communicación por la composition de la composition della compos
B11 Grive musicienne (Turdus philomelos)	19 July 1 Comment of the property	tungelin il 1900 i tugaja garakentan ar 1900 alabatan iri akatagai
B12 Hirondelle rustique (<i>Hirundo</i> rustica)	The construction for all of the construction o	Carrier CEA primeries de l'arrest aut finale, altéres de com a magnes reseaux équaselle que monte faque aven con 22 mantes del managent à bassauve resulte.
B13 Martinet noir (Apus apus)	nyter, Usun in h	

B14 Merle noir (Turdus merula)			
B15 Mésange bleue (<i>Cyanistes</i> caeruleus)			
B16 Mésange charbonnière (<i>Parus</i> major)			
B17 Milan noir (Milvus migrans)			
B18 Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>)			
B19 Pic vert (Picus viridis)			
B20 Pie bavarde (Pica pica)			
B21 Pigeon biset (Columba livia)			
B22 Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)			
B23 Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>)			
B24 Rougegorge familier (Erithacus rubecula)			
B25 Rougequeue noir (<i>Phoenicurus</i> ochruros)			
B26 Tourterelle turque (Streptopelia decaocto)			
B27 Verdier d'Europe (<i>Carduelis</i> chloris)			
B28 Hérisson d'Europe (Erinaceus europaeus)	Mammifères : Indice de présence du Hérisson (restes alimentaires récents).		
(1) nature des spécimens, sexe, signes partie	L culiers		
C. QUELLE EST LA FINA Protection de la faune ou de l			П
Sauvetage de spécimens		Prévention de dommages aux cultures Prévention de dommages aux forêts	

Protection de la faune ou de la flore		Prévention de dommages aux cultures	
Sauvetage de spécimens	\square	Prévention de dommages aux forêts	[
Conservation des habitats		Prévention de dommage aux eaux	[
Inventaire de population		Prévention de dommages à la propriété	
Etude éco-éthologique		Protection de la santé publique	
Etude génétique ou biométrique		Protection de la sécurité publique	
Etude scientifique autre		Motif d'intérêt public majeur	E
Prévention de dommages à l'élevage		Détention en petites quantités	
Prévention de dommages aux pêcheries		Autres	Γ

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

L'action s'inscrit dans le projet de réalisation de la ligne 2 de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Cette ligne vise à promouvoir un mode alternatif au « tout voiture » et à ouvrir à tous un droit à la mobilité durable en reliant notamment les principaux grands équipements de l'agglomération. Ce projet écologique (100% électrique) revalorisera également les espaces publics notamment sur le plan paysager et déplacements doux (pistes cyclables et trottoirs piétons).

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU	ENLEVEM	ENT	stranger sammer to the same of the same same to the same of the sa	
Capture définitive	erus III pe	i basi	Préciser la destination des animaux capturés :	
Capture temporaire	☑	avec r	relâcher sur place □ avec relâcher différé ☑	
•			tion des animaux avant le relâcher :	
			observé au sein de l'emprise des travaux, il sera déplacé vers un habitat	
			agira principalement de la zone de reproduction potentielle identifiée au niveau	
de la Saulaie (ruisseau du n			igna principalement de la zone de reproduction potentiene identinée au invead	
de la Saulaie (l'uisseau du li	iouiii u Esoo	<i>10).</i>		
S'il y a lieu, préciser la date	le lieu et les	conditi	ions de relâcher :	
5 ii y a neu, preciser ia date	, ic fied et les	conditi	ions de relaciter.	
Cobarant by reserved	era do servio	FB (a) E	istanodi magati pringi gruni G. 19 cani Bostio (il statua della differentia Elattio).	
Capture manuelle			e au filet 🔍	
Capture avec épuisette		ièges	□ Préciser :	
Autres moyens de capture	□ P	réciser	r:	
Utilisation de sources lumin	euses 🗆 Préci	ser ·		
Utilisation d'émissions sono				
Modalités de marquage des			on et justification):	
into autited at manquage att	ummun (uco	· · · · p · · · ·	rainida Th	
D2. DESTRUCTION*			ar nomina nagaj menanak na pretestanjen este materiakoj ar na nagaj jeres. Ana na Pensin impresar en pelaksion sekan en internacional semana semana en internacional de la casta en la casta en	
Destruction des nids		réciser		
Destruction des œufs		réciser		
Destruction des animaux			maux prédateurs	
			ges létaux Préciser :	
			ture et euthanasie Préciser :	
			es de chasse Préciser:	
Autres moyens de destruction	on ☑ P	réciser	r: Abattage d'arbres, collisions avec engins	
D3 PERTURBATION IN	TENTIONNE	LLE*	for each continuous service and a continuous s	
Utilisation d'animaux sauvag	ges prédateurs		Préciser :	
Utilisation d'animaux domes	stiques		Préciser:	
Utilisation de sources luminouvriers)	euses	☑	Préciser : Phase chantier uniquement, travaux ponctuels de nuit (engins,	
Utilisation d'émissions sono	res	\square	Préciser : Phase chantier uniquement (engins, ouvriers)	
Utilisation de moyens pyrote			Préciser:	
Utilisation d'armes de tir	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	_	Préciser :	
Utilisation d'autres moyens d	de perturbation	3000	어른 '주요한 중요한 구리 ' ^ 그는 그들은 맛을 잃었다. 아이들 바로 하는 것이 되었다면 살아 보고 있는 것이 되었다면 살아 보고 있다면 살아 있다면 없는 것이다. 공급 이 나다	
E. QUELLE EST LA QU	ALIFICATI	ON DI	ES PERSONNES CHARGEES DE L'OPERATION *	
Formation initiale en biolo	gie animale		☑ Préciser : Ecologue spécialisé en faune et milieux naturels (Biotope).	
Formation continue en bio	logie animale		□ Préciser :	
Autre formation			□ Préciser :	
F. QUELLE EST LA PE	RIODE OU I	A DA	TE DE L'OPERATION	
			pilité interviendra durant la phase des travaux d'octobre 2018 à décembre 2019	
mais en aucun cas de				
G. QUELS SONT LES L	IEUX DE L'	OPER	ATION	
Régions administrative		JI 23147	Tesassaye	
Départements : Pyréné		s (64) e	et Landes (40)	
Cantons : Bayonne et S		(5.)	The second secon	
Commune : Bayonne, I		nos		
	2		DATION OHELLES CONT.LES MESUDES DDEVIES DOUD LE	

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires□ Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace□

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Dans le cadre du dossier de demande de dérogation au titre de l'article L411-2 du code de l'environnement, plusieurs mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement et de suivis des mesures ont été définies en vue de garantir le maintien de l'état de conservation des espèces impactées à l'échelle locale.

Mesure d'évitement

ME02 : Evitement et balisage de la zone d'intérêt le long du ruisseau du moulin d'Esbouc (disposant d'habitat de reproduction potentiel d'amphibiens)

ME03 : Abattage des arbres suivi par un écologue pour éviter tout risque de destruction de nids ME04 : Evitement de la prairie de fauche identifiée comme habitat de la Cisticole des joncs

Mesures de réduction

MR01: Mise en place de dispositifs de prévention et de traitement des pollutions accidentelles et diffuses durant la phase de travaux, afin d'éviter toute pollution des milieux aquatiques et humides (notamment la zone le long du ruisseau du moulin d'Esbouc)

MR03: Evitement de la formation des ornières sur le chantier pour limiter les impacts sur les amphibiens

MR05 : Interdiction des travaux de nuit durant les périodes de migration et de reproduction des amphibiens soit de Mars à Avril puis de Septembre à Octobre sur les tronçons plus naturel de l'aire d'étude

Mesure d'accompagnement

MA01: Accompagnement du chantier par un écologue

MA03 : Déplacements ponctuels d'individus d'amphibiens observés sur le site du projet en phase chantier afin de réduire le risque de destruction accidentelle d'individus

MA04 : Création de gabions dans le cadre des aménagements paysagers, en contexte urbain, le plus éloigné possible de la voie destinée aux voitures

MA05 : Création d'andains en valorisant les souches et les branches des arbres abattus pour le Hérisson d'Europe

Ces mesures sont détaillées dans le corps du rapport du dossier de dérogation.

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

..... Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Un suivi du chantier sera réalisé par un écologue qui produira des compte rendu de la bonne mise en œuvre des mesures listées ci-dessus.

cocher les cases correspondantes

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Bayonne Le 06/06/2019

Votre signature

ue Foch - 64185 BAYONNE CEDEX Tel. : 06 59 44 74 88

SYNDICAT DES MOBILITÉS

Dande Olive